



Rapport de la commission de gestion

La Commission de Gestion, composée de Messieurs Damien Gfeller, Patrick Aerny et Sébastien Wenger s'est réunie le 22 novembre, pour étudier le **préavis municipal n° 014/2021, concernant un crédit d'investissement de 30'000 pour inspection et curage des canalisations EC, pour déterminer la source de pollution d'eau claire dans les eaux usées.**

La Municipalité a délégué Messieurs André Cachin et Nicolas Piaget, que nous remercions pour les informations fournies.

La Commission de Gestion relève les points suivants :

- Il est indispensable d'effectuer ces travaux de recherches ainsi que le curage des canalisations du bas du village afin de trouver la source polluante.
- Par la suite, cela évitera de surcharger encore la STEP qui est déjà à la limite de ces capacités et permettra de faire des analyses concrètes qui pour l'instant sont faussées dû à ce surplus d'eau claires dans les eaux usées.
- Ce sont des travaux préparatoires et obligatoires pour ce qui concerne les futures rénovations de la STEP.

En conclusion, la commission de gestion recommande au Conseil d'approuver le préavis dans les termes suivants :

Art 1 : d'accorder à la Municipalité un montant de CHF 30'000 TTC pour les travaux d'inspection et de curage des canalisations EC

Art 2 : de valoriser ces travaux au bilan sur le compte

Art 3 : de l'amortir linéairement sur une durée de 30 ans

Orges, le 23 novembre 2021

Le rapporteur : Sébastien Wenger

Signature des membres de la Commission de gestion :

Patrick Aerny

Damien Gfeller

Sébastien Wenger